

**Annexe 3**

<b>Fonction</b>	
<b>Nature du poste</b>	Chaire d'enseignement en collège
<b>Nature de la spécificité</b>	Classe à double cursus musique
<b>Discipline</b>	Education musicale et chant choral
<b>N°UAI établissement</b>	0752530t
<b>Nom établissement</b>	Collège Octave Gréard
<b>Adresse établissement</b>	28, Rue du Général Foy
<b>N° téléphone établissement</b>	01.42.93.45.05
<b>Personne à contacter (titre, nom, prénom, fonction)</b>	Monsieur CARON Principal
<b>Précisions concernant la spécificité du poste (type d'enseignement, public, contexte établissement)</b>	Le collège Gréard accueille parmi les dispositifs existants un double cursus musique en partenariat avec le CRR de Paris (8 classes de la 6 <sup>ème</sup> à la 3 <sup>ème</sup> ).
<b>Contraintes particulières d'exercice (Volume horaire concerné par l'exercice de missions spécifiques, connaissances théoriques, pratiques, utilisation de matériels spécifiques, ...)</b>	Ce poste s'établit sur un besoin de 15 heures. En regard du profil d'un partenaire de type conservatoire, il nécessite des compétences musicales solides (vocales et instrumentales corrélées à celles de chef de chœur). Par ailleurs, le développement de projets incluant les élèves de l'établissement appelle un professeur possédant une expertise disciplinaire et pédagogique reconnue. Compétences numériques attendues.
<b>Définition des missions (Enseignement, partenariat, conduite et suivi de projets, ...)</b>	Partagé entre des missions d'enseignement ordinaires et en prise avec le dispositif double cursus, le professeur assure la bonne organisation de projets en lien avec l'équipe de direction. Compte-tenu de la situation actuelle de l'établissement, il a vocation à faciliter le rayonnement du dispositif et l'enrôlement des autres élèves dans des projets communs
<b>Compétences souhaitées</b>	Expertise didactique et pédagogique Maîtrise vocale Direction de chœur Bonne maîtrise d'un instrument accompagnateur Compétences d'écriture et d'arrangement Compétences de rédaction et de conduite de projets Autonomie, sens de l'initiative, de l'implication et des échanges au sein du partenariat
<b>Expérience professionnelle antérieure souhaitée</b>	<i>Lauréat de l'Agrégation de musique.</i> Un parcours solide de musicien instrumentiste, chanteur et/ou de chef de chœur Une expertise pédagogique reconnue

**Annexe 3**

Visa chef d'établissement :



Visa inspecteur :

